

Circonscription Adjoint
en charge du 1^{er} degré et de l'ASH

Nevers, le 19 septembre 2025

Affaire suivie par :
Alexandre MICHON
Tél : 03 86 21 70 28
Mél : adj.ien58@ac-dijon.fr

L'adjoint à l'IA-DASEN
en charge du 1^{er} degré et de l'ASH
à

19 Place Saint-Exupéry
CS 70071
58028 Nevers cedex

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
s/c de
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : Orientation en SEGPA pour les élèves avec PPS

Comme la note de service du 12 septembre 2025 vous en informe, pour toute demande d'orientation en SEGPA **d'un élève ayant déjà un PPS** (dossier MDPH pour les élèves en situation de handicap) un dossier CDO doit être constitué en parallèle du dossier MDPH. Vous devez en informer l'enseignant référent.

Attention, pour que la demande d'orientation soit traitée le dossier MDPH doit être déposé avant le 31 janvier 2026.

Je vous remercie d'adresser **par courriel EXCLUSIVEMENT** :

A la CDOEASD (avec copie à l'enseignant référent)

- Saisine CDO
- Avis parental 1^{er} ou 2nd degré
- Renseignements scolaires
- Autres documents (bilans scolaires, résultats des évaluations nationales CM2 ...)

Les documents sont à adresser par mél à cdoeasd58@ac-dijon.fr

Autres pièces du dossier nécessaires

- Bilan psychologique (psychologue scolaire concerné à adresser par courriel en format PDF à cdoeasd58psy@ac-dijon.fr)
- Evaluation sociale si demande d'internat (AS scolaire concernée à adresser par courriel en format PDF à cdoeasd58@ac-dijon.fr)
- Document Infirmier (infirmier(e) scolaire concernée à adresser par courriel en format PDF à cdoeasd58sante@ac-dijon.fr)

En vous remerciant à nouveau.

L'adjoint à l'IA-DASEN
en charge du 1^{er} degré et de l'ASH
Signé
Alexandre MICHON

Copies à : Mesdames et messieurs les psychologues EDA
Mesdames et messieurs les enseignants référents